



Monsieur le Président, Membres du comité.

Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant vous aujourd'hui.

Je m'appelle Brad Corson. Je suis président du Conseil, ainsi que président et chef de la direction de l'Impériale.

Je suis en compagnie de Simon Younger, vice-président principal, secteur Amont, et de Helga Shield, gestionnaire de l'environnement, de la réglementation et des aspects socio-économiques de l'Impériale.

Je tiens à souligner que nous nous réunissons aujourd'hui à Ottawa, sur le territoire non cédé de la nation algonquine Anishinaabe.

Dans le cadre de la réunion, aujourd'hui, et des activités que nous menons tous les jours, nous évoluons sur les territoires traditionnels des Premières Nations, des Métis et des Inuits, qui vivent sur ces terres et en prennent soin depuis des générations.

Nous devons tous prendre soin de la terre. C'est une responsabilité que l'Impériale prend très au sérieux.

Aujourd'hui, nous sommes ici, et nous nous engageons fermement à dans l'avenue de la réconciliation.

Je m'excuse sincèrement de ce qui s'est passé dans le projet Kearl.

Nous sommes déterminés à corriger la situation et à faire en sorte qu'elle ne se reproduise plus.

L'Impériale s'efforce d'établir des relations solides et durables avec les communautés autochtones fondées sur la confiance mutuelle, le respect et la prospérité partagée.

Nous avons trahi cette confiance à cause de ces incidents et en manquant à notre engagement de maintenir les communautés autochtones avoisinantes suffisamment informées.

Ce manque de communication a donné lieu à une désinformation considérable qui a contribué à instaurer un climat de peur, de confusion et de colère dans ces communautés. Je regrette profondément que cela se soit produit.

Il faudra du temps avant de rétablir la confiance, et nous devons nous montrer à l'écoute et prêts à apprendre. Tous les membres de l'Impériale se sont engagés dans ce processus.

L'un des principes fondamentaux de l'Impériale est d'exercer ses activités de manière responsable sur le plan environnemental. Nous travaillons sans relâche pour agir adéquatement, et cette situation ne reflète pas notre mode de fonctionnement et qui nous sommes en tant qu'entreprise. Nous sommes déçus par les événements récents. Nous pouvons faire mieux et nous le ferons. Je vous le promets.

Les deux incidents dont il est question aujourd'hui sont dus à notre incapacité à fournir un rendement environnemental supérieur. C'est notre première ordonnance de protection de l'environnement dans le projet Kearl, qui est une ordonnance de trop, et nous voulons que ce soit notre dernière.

Comme tous les Canadiens, je m'attends à ce que l'Impériale respecte ou dépasse les normes de protection de l'environnement établies par les organismes de réglementation provinciaux et fédéraux.

Je tiens à assurer de nouveau aux Canadiens que nous travaillons avec diligence pour régler ces problèmes en leur accordant la priorité qu'ils méritent.

Je vais maintenant décrire ce qui s'est passé et les mesures prises par l'Impériale pour nettoyer, prendre des mesures et communiquer après les incidents survenus dans le projet Kearl. Nous avons donné un aperçu de nos activités pour aider le comité à comprendre la portée des deux incidents.

Le premier incident a été provoqué par des infiltrations provenant du système de confinement des résidus de Kearl dans quatre zones isolées près de la limite de notre bail, couvrant une superficie totale d'environ un hectare.

En mai dernier, nous avons découvert des bassins d'eau colorée. Nous avons informé l'Alberta Energy Regulator (AER) et les communautés autochtones locales. L'eau de surface colorée peut se trouver naturellement dans cette région, et nous avons communiqué avec les communautés que nous examinons la source de cette eau.

Notre enquête s'est avérée complexe et a nécessité plusieurs mois d'études techniques. Au bout du compte, nous avons déterminé que cette eau de surface colorée était constituée d'eaux souterraines naturelles et de précipitations, ainsi que d'une certaine quantité d'eau provenant de nos activités. Tout au long de l'enquête, nous avons également déterminé qu'il n'y avait aucune répercussion sur les populations de poissons dans les systèmes hydrographiques voisins ni de risque pour l'eau potable des communautés locales.

L'installation de Kearl dispose d'un système avancé d'interception des infiltrations, conçu pour capter les infiltrations prévues du bassin de résidus dans les eaux souterraines. Il s'agit d'une exigence réglementaire.

Nos enquêtes ont permis de déterminer que les quatre mares de surface étaient dues à des infiltrations qui se produisaient dans des couches moins profondes non captées par ce système.

Nous avons émis tous nos avis réglementaires et nous avons suivi le processus établi avec les communautés autochtones concernant l'avis initial.

Toutefois, nos communications avec les communautés autochtones ont été insuffisantes. Nous n'avons pas parlé directement aux chefs et nous ne les avons pas tenus au fait de l'évolution de la situation.

Lors des réunions ultérieures du comité communautaire de l'environnement, nous avons déclaré que l'affaire était toujours en cours d'examen. Nous ne voulions pas retourner dans les communautés tant que nous n'avions pas bien compris la situation et mis en place un plan définitif. Nous aurions dû fournir aux communautés autochtones les mêmes renseignements que nous donnions à l'AER concernant les conclusions et les mesures d'atténuation prévues.

Nous reconnaissons cette erreur et nous l'avons corrigée.

La priorité de notre entreprise était et demeure une réponse adéquate à cette situation. Plus de 200 personnes travaillent à des mesures correctives qui comprennent l'expansion de notre système d'interception des infiltrations par des installations de drainage supplémentaires, des puits de pompage, des clôtures permanentes pour protéger la faune, ainsi qu'une surveillance accrue des puits d'eau et de la faune.

En ce qui concerne le deuxième incident, qui n'a rien à voir avec le premier, plus tôt cette année, il y a eu un débordement d'un bassin de drainage sur le site du projet Kearl, ce qui a entraîné le déversement de 5 300 mètres cubes d'eau. Ce bassin recueille les eaux provenant des systèmes de drainage des eaux de surface et du système d'interception des eaux d'infiltration.

Conformément à la politique habituelle, les communautés autochtones locales et l'Alberta Energy Regulator (AER) ont été informées de ce débordement, une fois qu'il a été détecté. Une ordonnance de protection de l'environnement a été émise peu après.

Nous regrettons profondément cet incident. Il n'aurait jamais dû se produire.

L'eau qui a débordé a rapidement gelé. La neige et la glace touchées dans la région ont été enlevées, et l'Impériale continue de travailler avec l'Alberta Energy Regulator (AER) à la certification du nettoyage.

L'eau provenant du débordement n'a pénétré aucune rivière, la plus proche étant la rivière Firebag, qui est à environ 2,5 kilomètres. Nous poursuivons nos efforts de surveillance pour montrer qu'il n'y a pas eu d'effet sur les sources locales d'eau potable et que rien n'indique qu'il y a eu des incidences sur la faune.

Le débordement a été causé par une combinaison de problèmes d'équipement et de défaillance du processus. Par conséquent, nous mettons en œuvre des mesures sur place pour éviter qu'un tel événement ne se reproduise.

Je tiens à répéter que, à l'Impériale, la sécurité et la protection de l'environnement sont des valeurs fondamentales. Il s'agit, entre autres, de la protection de notre personnel, des communautés locales et de l'environnement.

Kearl dispose d'un solide programme de surveillance de l'eau. Nous avons entrepris des essais dans la région en 2008, des années avant le début de la production. Des analyses récentes continuent de montrer que l'eau potable dans la région est sans danger. Toutefois, nous comprenons que cette situation a miné la confiance et que les communautés continuent de s'inquiéter de leur sécurité et de celle de leurs familles, amis et voisins.

Nous voulons que les communautés se sentent en sécurité et sachent que nous sommes à leur écoute. Au cours des trois derniers mois, nous avons rencontré des leaders et des membres du personnel environnemental, et nous avons organisé des séances portes ouvertes dans la communauté. J'ai rencontré plusieurs chefs et présidents en personne pour connaître leurs préoccupations et mieux comprendre leurs attentes à l'égard de l'Impériale.

Nous avons également invité toutes les communautés à se rendre sur le site du projet Kearl afin de voir les travaux d'assainissement et à faire leurs propres échantillonnage et surveillance de l'eau, et la majorité l'a fait.

De plus, nous avons répondu immédiatement aux demandes de la communauté, qui demandaient de l'eau potable en cas d'urgence.

Nous reconnaissons que les terres ancestrales sur lesquelles nous exerçons nos activités fournissent de l'eau, de la nourriture et des médicaments aux communautés des Premières Nations et des Métis de la région. Nous avons entendu leurs préoccupations et nous sommes désolés.

Pour conclure, je tiens à présenter de nouveau mes sincères excuses au nom de l'Impériale et de tous nos employés pour les deux incidents qui se sont produits et les lacunes dans les communications qui ont suivi.

Nous devons faire mieux et nous le ferons. Je peux vous assurer que nous sommes déterminés à rétablir la confiance que nous avons trahie.

Je vous remercie de m'avoir invité à m'adresser à vous aujourd'hui. Nous serons heureux de répondre à vos questions.